



Conférence d'EAPN

L'UE que nous souhaitons – Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une UE élargie

Groningen, Pays-Bas, 17-21 novembre 2004

Rapport

Mars 2005
Rédigé par Pauline Geoghegan
Or:En

Evénement organisé avec le soutien de : la Commission européenne, le Ministère néerlandais des Affaires sociales et de l'Emploi, la Province de Groningen, la ville de Groningen, la Fondation « Niet voor Jezelf ».

Table des matières

RÉSUMÉ	3
1. INTRODUCTION	6
2. LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE AUX NIVEAUX NATIONAL, LOCAL ET EUROPÉEN : TROIS POINTS DE VUE INSTITUTIONNELS	6
2.1 Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Pays-Bas,	6
2.2 Maire de la Ville de Groningen	7
2.3 Commission européenne, Direction générale « Emploi et Affaires sociales »	8
3. OÙ EN SOMMES-NOUS : PORTRAITS DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE DANS UNE UE ÉLARGIE	10
3.1 Malte, République tchèque et France	11
3.2 Italie, Hongrie et Norvège	12
3.3 Estonie, Bulgarie et Espagne	13
3.4 Lituanie, Roumanie et Allemagne	14
4. SE DOTER D'UNE VISION POUR L'AVENIR	15
4.1. Matière à réflexion: Visions du Canada et d'un Eurodéputé	15
4.1.1 La législation 2002 contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec	15
4.1.2 Jean Lambert ED	16
4.2. Doter EAPN d'une vision	17
4.2.1 Evaluation de la pauvreté de l'exclusion sociale	17
4.2.2 Participation et corrélation entre discrimination et pauvreté	18
4.2.3 Comblant le fossé entre les riches et les pauvres – la mondialisation et la pauvreté en Europe.	20
4.2.4 Questions clés de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : les services sociaux, le vieillissement et le sans-abrisme.	21
5. CONCLUSIONS	23
6. ANNEXES	24
6.1. Programme de la conférence	24
6.2. Liste des participants	28

Résumé

Le contexte

L'objectif de la conférence était d'aborder le thème suivant : « **L'UE que nous souhaitons – Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une UE élargie** ». Plus de 120 membres et associés d'EAPN (Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté), provenant de vingt huit pays, et douze organisations de niveau européen se sont retrouvés lors de cette conférence organisée parallèlement à l'Assemblée Générale 2004 d'EAPN à Groningen, aux Pays Bas. A la lumière des défis et opportunités de l'élargissement de l'Union Européenne, EAPN avait pensé qu'il fallait réexaminer et renforcer les buts qu'il s'était fixés pour son propre avenir mais également pour celui de l'Union Européenne.

Parallèlement aux points de vue des membres d'EAPN, différents points de vue se sont exprimés - allant du niveau local et national au niveau européen - par le Ministre néerlandais des affaires sociales et de l'emploi, le Maire de la ville d'accueil, Groningen, et la Commission européenne. Ainsi les participants purent entendre différentes perspectives sur la façon de faire de la stratégie de Lisbonne un outil d'inclusion sociale, et ce d'après le traitement qu'on lui réserve. Les orateurs ont en outre souligné que l'action locale et l'engagement en faveur de l'élaboration de la politique locale avaient aussi un rôle important à jouer pour opérer des changements.

EAPN et ses membres sont reconnus par ces trois niveaux comme des acteurs clefs ayant un rôle crucial dans le dialogue pouvant mener d'une part à une identification plus fidèle des besoins des populations les plus défavorisées, et d'autre part contribuer à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'agenda politique.

Comprendre la réalité des populations en situation de pauvreté

Alors que se déroule l'évaluation de la stratégie de Lisbonne et des Fonds structurels, les craintes existent qu'une nouvelle idéologie « libérale » ne sape certaines des stratégies antérieures. Comprendre la réalité des personnes en situation de pauvreté est indispensable pour alimenter une réflexion globale sur l'orientation future d'EAPN.

Dans les nouveaux Etats membres, on s'inquiète que les statistiques officielles ne représentent pas la réalité. On met en exergue l'importance de l'accès aux droits et à un revenu de base, mais aussi aux réseaux et à la mise en réseau, ou encore à la participation à la conception et à la mise en œuvre des Plans d'action nationaux. « Il faut de la colère contre la pauvreté et ce que nous devons faire c'est accumuler nos colères et les transformer en actions ».

Elaborer des outils permettant de se doter d'une vision

Au Québec, la législation en matière de pauvreté et d'exclusion sociale, qui est le résultat de revendications populaires, a placé la pauvreté au centre des débats, a donné plus de légitimités aux acteurs et a convaincu l'opinion publique de privilégier la santé, la lutte contre la pauvreté et pour la fiscalité. « Le pouvoir ne réside pas dans les lois, mais bien dans les mains du peuple qui les a créées ».

Selon un Eurodéputé, l'agenda social est de plus en plus central dans les débats : nombreux sont ceux qui s'inquiètent pour la démographie ; de nombreuses femmes sont trop pauvres pour avoir des enfants ; on s'inquiète réellement du grand nombre de personnes vivant en

situation de pauvreté dans l'UE ; nous ne voulons pas être comme les Etats-Unis, ce qui équivaudrait à privilégier dans la stratégie de Lisbonne l'objectif de «devenir l'économie la plus compétitive, fondée sur la connaissance », au détriment d'autres questions telles que des emplois durables et plus nombreux, et la cohésion sociale.

Priorités d'EAPN

A la lumière de sa propre analyse de la réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale et de leur perception par ses réseaux nationaux, EAPN s'est doté d'une nouvelle vision de ses priorités futures:

- **L'évaluation de la pauvreté et de l'exclusion sociale** devrait prendre en compte les caractéristiques communes à tous les pays, mais également révéler les spécificités de chacun d'entre eux, par une étude quantitative et qualitative. EAPN devrait créer des alliances afin de proposer une meilleure analyse de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que des indicateurs permettant de **prévenir** ces phénomènes au lieu de résoudre les problèmes après leur apparition.
- **Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale**: la participation est un défi de tous les jours, particulièrement à la lumière de la réalité de la pauvreté dans une UE élargie. En fait, pour EAPN il s'agit de relever un double défi : atteindre une vraie participation au sein du réseau EAPN, mais également dans les structures politiques de l'UE.
- **Mettre en évidence les liens entre exclusion sociale et discrimination**: ceux et celles qui souffrent le plus d'exclusion sociale risquent davantage d'être victimes de discrimination dans leurs vies quotidiennes et dans leur accès aux services publics et privés. Les victimes de discrimination en raison de leur origine raciale ou ethnique, de leur religion ou croyance, de leur handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle courent davantage de risques d'exclusion sociale. Un enjeu clé sera de surmonter les obstacles politiques, juridiques et économiques à la mise en œuvre des politiques et législations européennes de lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations.
- **Revaloriser le rôle du secteur associatif** dans la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations par une meilleure participation à l'élaboration, la conception, le suivi et l'évaluation des politiques d'inclusion sociale. Les ONG ont également à jouer un rôle de sensibilisation, de formation, d'information et d'aide directe aux victimes. **En matière d'offre de services sociaux**, EAPN devrait tout faire pour que soit reconnu le rôle des ONG, en envoyant un message clair sur la qualité de la gestion et de l'offre, sur les actions de sensibilisation et la mise en place d'alliances, principalement à la lumière du projet de Directive européenne sur les services d'intérêt général et du projet de Communication de la Commission sur les services sociaux.
- **Participer au débat sur la solidarité mondiale** des populations pauvres et exclues du monde, en demandant que l'UE contribue plus efficacement à la structuration de la dynamique de la mondialisation et en s'inscrivant dans les mouvements sociaux mondiaux soucieux d'apporter une nouvelle définition des droits et normes sociaux. EAPN a un rôle à jouer pour briser le mythe selon lequel il n'y a aucune alternative, en encourageant un échange de vues, en permettant aux populations de changer et de contester le système, et en posant la question du type de société que nous voulons, dans un monde où les règles du marché, comme la compétitivité et l'efficacité, s'imposent à toute autre.

Conclusions

A l'occasion des débats sur la vision d'EAPN sur « l'UE que nous voulons » les membres ont vigoureusement réaffirmé qu'il s'agit d'une Europe qui luttera contre la discrimination, favorisera la démocratie participative et établira une corrélation entre le développement social et le développement économique.

1. Introduction

EAPN soutient activement l'objectif que les Chefs d'Etats et de Gouvernements ont approuvé en 2000 à Lisbonne, à savoir «avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté d'ici 2010 ». La conférence d'EAPN à Groningen a fourni au réseau et à ses membres l'opportunité de faire le point sur leurs propres orientations, et plus important encore, de réaffirmer clairement leurs objectifs pour l'Union. En ce moment crucial de l'histoire de l'Union, l'élargissement conduit EAPN à se sentir interpellé : la stratégie de Lisbonne est-elle encore valable ? Comment les politiques existantes peuvent-elles être renforcées et quelles nouvelles politiques faut-il élaborer pour affronter la situation d'exclusion sociale qui persiste dans de nombreux pays malgré la croissance économique ? Le plein emploi va-t-il nécessairement mener à l'éradication de l'exclusion sociale ? Qu'en est-il des « travailleurs pauvres », ces personnes qui ont un emploi mais dont le revenu n'est pas approprié et dont le nombre ne cesse d'augmenter ? Quelles sont les priorités des différents réseaux constituant EAPN ? Que nous réserve l'avenir, maintenant que nous avons été rejoints par de nouveaux partenaires dans les nouveaux Etats membres ?

EAPN et ses membres pensent qu'un changement de volonté politique pourra changer la donne et créer dans l'Union une société plus inclusive, favorable à la cohésion sociale. L'ouverture d'EAPN à des réseaux dans les nouveaux Etats membres est un élément crucial permettant de s'assurer que les besoins des personnes les plus exclues seront pris en considération.

2. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale aux niveaux national, local et européen : trois points de vue institutionnels

2.1 Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Pays-Bas,

Aart Jan De Geus (*Résumé. Texte complet disponible sur le site d'EAPN : www.eapn.org*)

L'avenir de l'Europe est celui d'un continent qui sera économiquement et socialement fort, où tout un chacun aura la perspective de participer et de travailler ; un continent qui se donnera les moyens de sortir sa population de la pauvreté et de la crainte de l'exclusion.

La croissance économique et la sécurité sociale se renforcent mutuellement : à maintes reprises on a dit et répété, et on sait clairement que la pauvreté trouve essentiellement ses racines dans le fait de recevoir des allocations sociales et d'être sans emploi pendant une longue période. Par ailleurs, si nombreuses sont les personnes actives, le système de sécurité sociale est maintenu pour les personnes qui n'ont plus la possibilité de gagner un revenu propre. Cela fait des années que les gouvernements européens tentent de créer un nouvel équilibre entre l'emploi et les allocations sociales.

Au fil du temps, la situation devenant plus urgente, en raison du vieillissement de la population, de la baisse de la natalité et de l'internationalisation de l'économie, on observe également une diversification accrue des besoins : entre les jeunes et les personnes âgées, entre la population de souche et la population émigrée, entre les hommes et les femmes, les personnes en bonne santé et les personnes handicapées. Toutes ces populations ont besoin d'une place au sein de la société à toutes les étapes de leur vie.

Deux critères de base permettent d'assurer l'équilibre entre la croissance économique et la sécurité sociale : un marché du travail plus dynamique et la modernisation des systèmes de sécurité sociale. Les conférences de l'UE organisées sous la présidence néerlandaise ont grandement contribué au débat : les ONG ont utilisé leur expérience à bon escient, en se

basant sur leur vécu concret et « en faisant office d'empêcheurs de tourner en rond ». La conférence sur l'Inclusion Sociale dans une UE élargie a démontré combien nous avons besoin d'un système de sécurité social favorable à « l'activation », qui offrirait des incitants financiers et des responsabilités, non seulement pour les usagers mais aussi pour les pouvoirs locaux. Les conclusions de cette conférence ont également été débattues à la conférence intitulée « A social Europe-Let's deliver ! ».

Le but de la présidence de l'UE était de jeter les bases solides d'un nouveau programme de politique sociale. Il a été convenu qu'il fallait accroître la capacité d'adaptation du marché de l'emploi européen, avec de nouvelles formes de flexibilité et de sécurité. Un instrument efficace à cet égard pourrait être la comparaison des politiques parmi les différents Etats membres. Un bon dialogue pourrait aussi contribuer à un partage correct des responsabilités. C'est la formation et l'optimisation du capital humain qui devraient être les priorités. Il faudrait, à cet effet, encourager les régions et les entreprises à s'en charger, tout en recevant le soutien du Fonds Social Européen. Pour terminer, les participants se sont accordés sur le besoin de s'attacher davantage à des groupes cibles spécifiques.

Il faudrait établir un ordre de priorité parmi ces groupes, qui comprendraient les familles, notamment les familles mono-parentales, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Beaucoup d'entre elles vivent en situation de pauvreté et le sentiment d'insécurité qui en résulte est transmis à leurs enfants. Plus particulièrement, le problème de garde d'enfant et des familles vulnérables doit faire partie des priorités. Le deuxième groupe cible est constitué par les sans abri, qui requièrent également toute notre attention : pour cette population, les perspectives d'emploi, de revenu et de logement sont souvent hors de portée. L'activation sociale pourrait être une réponse : mettre à leur disposition un accompagnement, leur permettant de remettre leur vie sur des rails, et leur donner des compétences de base.

EAPN est connu comme un grand défenseur des causes sociales, et un représentant des citoyens. Il a un rôle important à jouer quand il s'agit de proposer la meilleure approche et de définir les priorités au niveau européen, et également en tant qu'instrument pour jeter les bases d'un équilibre adéquat entre la politique économique et la politique sociale. Le Ministre compte sur son apport : « Donnons nous la main et soyons à la hauteur ! »

2.2 Maire de la Ville de Groningen

Jacq. Wallage (notes)

La conférence d'EAPN est la troisième conférence sur les affaires sociales que la ville de Groningen accueille, une ville de « personnes à l'esprit pratique », où on recherche les solutions aux défis sociaux au niveau local, pas seulement au niveau national ou de l'UE.

Dès lors, les questions qu'il faut se poser sont celles-ci : quelles sont les idées représentées par l'Europe ? Sont-elles appliquées ? S'il faut un développement économique à tout prix, quelles normes faut-il mettre en œuvre ?

Les réseaux tel qu'EAPN font contrepoids à l'Europe des banques et de la mondialisation.

A Groningen, 20% des familles restent marginalisées, alors que la ville a généré de la prospérité, avec de nouvelles possibilités d'emploi, pour que la population éduquée puisse rester dans la ville.

L'une des questions clef demeure la corrélation entre la pauvreté et la santé : la population qui est chroniquement malade vit dans une situation d'extrême pauvreté. Le marché de l'emploi est encore plus impitoyable avec les personnes handicapées. Le modèle de cohésion devrait également être anti-discriminatoire. En effet, il y a des personnes qui ne parviennent pas à avoir accès au marché de l'emploi, pour la simple raison qu'elles sont

victimes de discrimination due à leur origine ethnique ou à leur handicap. La démocratie de l'UE n'aura de sens que si nous éradiquons la discrimination.

A Groningen, nous voulons accompagner la population pour qu'elle retrouve le respect de soi. A cet effet, nous offrons des possibilités d'emploi subventionné, notamment dans le cadre du programme « propre et sûr », qui ne se contente pas de fournir une augmentation de revenu mais valorise la contribution de la personne à la société, et du programme « écoles ouvertes » qui regroupe tout ce qui concerne les enfants dans le but de prévenir leur isolement social et de briser le cycle de la pauvreté héréditaire. On donne aux enfants un nouvel élan, tout en leur offrant de meilleures possibilités dans le domaine sportif, musical et d'accompagnement social.

Groningen se concentre sur une série de domaines prioritaires, dans le but d'améliorer la qualité de vie : la réhabilitation de la ville nécessite qu'on accorde plus d'attention aux questions de sécurité, du travail avec les jeunes et de l'aide aux personnes âgées. Les interventions se font plus particulièrement et également auprès des sans abri et des toxicomanes. On met à leur disposition une chambre et des mesures d'accompagnement et le tout forme les premières marches de l'escalier qui mène hors de la pauvreté.

Alors que la politique nationale considère que le marché est suffisamment actif pour résoudre tous les problèmes, on observe dans les faits un nombre croissant de personnes qui ont besoin d'une garantie pour pouvoir participer et être renforcées économiquement.

2.3 Commission européenne, Direction générale « Emploi et Affaires sociales »
Armindo Silva, Chef d'Unité, EMPL/E2 –Protection sociale et Inclusion sociale :
coordination politique (Résumé. Texte complet disponible sur le site d'EAPN :
www.eapn.org)

Malgré les nobles idéaux du Conseil de Lisbonne de l'an 2000, nous sommes loin d'en avoir atteint les objectifs : d'ici 2005, seulement onze des 25 Etat membres seront en position de réaliser l'objectif de 65% de taux d'emploi. Le chômage affecte encore plus de 9 millions de personnes, quelque 10% d'enfants européens vivent dans des ménages dont aucun des membres n'a de travail, et la proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de risque de pauvreté n'est pas encore en baisse, et représente quelque 15% de la population. Les citoyens s'attendent que l'Europe relève ce défi. A cet effet, l'Europe doit réagir par rapport à trois problématiques essentielles :

- Gérer le vieillissement de la population dû à une formidable croissance de l'espérance de vie. Il nous faut dès lors développer une stratégie de « vieillissement actif », une approche globale du cycle de vie qui valorise le rôle des jeunes et inclut une approche équilibrée de l'émigration.
- Accroître les diversités: diversité de générations, alors que, pour la première fois dans la société, quatre générations vivent sous un même toit ; diversité de nos capacités physique, mentale et sensorielle, qui impose que la société soit accessible à tous ; diversité des origines ethniques.
- Garantir la cohésion sociale dans un environnement qui doit affronter des changements rapides induits par la mondialisation et l'évolution technologique, en modernisant la sécurité sociale, qui, si elle accorde la priorité à l'emploi, doit aussi prendre en considération les valeurs de solidarité.

L'UE a à sa disposition une palette d'instruments, allant du Fond Social à la législation, par exemple dans le domaine des Droits fondamentaux, de l'égalité des chances et de la

diversité. Elle peut également promouvoir la libre circulation des personnes, et le fonctionnement harmonieux du marché intérieur ; ce qui impose une législation qui soit simple, compréhensible et, avant tout, efficace.

Dans d'autres domaines, la responsabilité incombe aux niveaux national, régional ou local : les politiques nationales en matière d'emploi, de protection sociale et d'inclusion peuvent être renforcées si les autres pays travaillent dans la même direction, et peuvent apprendre les uns des autres.

La Commission prépare actuellement son Agenda social pour la période 2006-2010. D'ores et déjà, certaines tendances se dessinent : tout d'abord, l'Agenda social doit être considéré comme partie intégrante de la stratégie de Lisbonne, incluant les aspects aussi bien sociaux qu'économiques. La base de l'Agenda, c'est qu'une économie performante conduit à une qualité d'emploi, à un plus haut niveau de protection sociale, à l'égalité des chances pour tous, à l'éducation et au dialogue social. Il nous faut considérer la politique sociale comme un facteur productif. En effet, sans une protection sociale moderne et efficace, présentant une transition flexible entre la vie active et la retraite, il sera difficile d'élaborer des politiques de vieillissement actif. Il s'agira du premier Agenda social de l'Union élargie. Par conséquent, il doit réaffirmer des principes et des objectifs communs, tout en prenant en considération la grande diversité entre les pays et les régions d'Europe. Ce programme doit aussi améliorer les infrastructures et la qualité des systèmes de formation, renforcer la capacité administrative, donner de nouvelles opportunités aux émigrés et accroître la participation à l'emploi.

Le premier instrument c'est le Fond social. Le rapport Kok insiste sur le fait qu'il convient de clairement souligner et renforcer la relation entre les choix budgétaires et l'application de la stratégie de Lisbonne. Par ailleurs, dans les « perspectives financières », on peut lire que le Fond social doit également constituer un instrument d'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie européenne en matière d'emploi et d'inclusion, et en faveur de la promotion de l'égalité des chances pour tous, y compris les groupes défavorisés. Cela s'applique à tous les Etats membres, étant donné qu'ils doivent faire face à des restructurations de leur productivité. Le Fond social est également important pour les nouveaux Etats membres. L'Agenda social doit fournir un cadre stratégique pour l'utilisation efficace de ces fonds en faveur du développement du « capital humain » et dans le but d'offrir de l'emploi et de nouvelles opportunités à tous.

Le deuxième instrument est la législation. En effet, celle-ci est essentielle afin d'assurer le respect des droits fondamentaux. Le récent « Livre vert » sur la lutte contre la discrimination a permis à un grand nombre d'exprimer leurs points de vue sur l'avenir de la politique européenne et de ses instruments, et de contribuer au débat sur la future Agence Européenne des Droits de l'Homme. Par ailleurs, la Commission va consentir des efforts pour vérifier la transposition et l'application de la législation, plus particulièrement des textes qui accordent des droits aux citoyens, qui concernent la libre circulation, la sécurité sociale, l'égalité homme/femme, la lutte contre la discrimination, ou la santé sur le lieu de travail.

La Commission pense également adopter une Communication qui va permettre la consultation de tous les acteurs concernés -partenaires sociaux et société civile- sur les moyens de promouvoir l'intégration des personnes exclues du marché de l'emploi, y compris par le biais d'un niveau garanti de revenu. L'un des aspects les plus ambitieux de l'Agenda social est la promotion de la participation des acteurs dans sa définition et son application et le soutien des partenariats en faveur de la modernisation et du changement. Il existe également des « normes minimales » pour la consultation de la société civile, qui prévoient par exemple la reconnaissance de son rôle dans les directives de l'article 13. Le futur Agenda social sera une réussite si le défi d'une meilleure participation de l'ensemble des

acteurs et de l'articulation entre les différents niveaux de « gouvernance » y compris la coopération intergénérationnelle, est relevé.

Le dernier instrument est la Méthode ouverte de coordination, conçue dans le but d'élaborer un cadre de référence commun et des objectifs concrets communs, et si possible, mesurables pour l'emploi, l'inclusion et la protection sociale, autant de domaines qui relèvent en premier lieu de la responsabilité des Etats membres. Cette année, un pas important a été franchi dans la mise en œuvre de la Méthode ouverte de coordination, avec l'intégration de dix nouveaux pays dans ce processus. Leur plan d'action confirme un engagement fort, et présente une analyse claire et ouverte des problèmes auxquels ils sont confrontés, et fournit des informations détaillées sur les politiques en place, dont certaines doivent être examinées de plus près étant donné qu'elles pourraient servir d'exemple de bonne pratique. Les services de la Commission préparent en ce moment un rapport sur les conclusions auxquelles ils sont arrivés après avoir lu les plans d'action des nouveaux Etats membres. Et à la suite de ce rapport, un projet de rapport conjoint sur l'inclusion sociale et la protection sociale va reprendre leurs conclusions, afin d'extraire les messages politiques les plus importants qui émergent des différents processus relatifs aux Méthodes ouvertes de coordination, et de les présenter au Conseil de printemps.

En 2005, on se penchera surtout sur l'évaluation de la Méthode ouverte de coordination et on examinera la question des pensions. L'outil essentiel de cette évaluation sera un questionnaire distribué aux différents acteurs du processus européen : les Etats membres, les partenaires sociaux et les ONG. La Commission a décidé d'encourager les autorités nationales à réaliser un processus de consultation avant de préparer ces positions. Ainsi les organisations de base auront également la possibilité de contribuer au processus européen, notamment lors de la Table Ronde qui aura lieu à Glasgow sous la présidence britannique, au cours de la 4^{ème} Rencontre des personnes en situation de pauvreté, et lors d'une conférence sur les indicateurs sociaux, sous la luxembourgeoise, en juin. En 2005, il y aura également de nouveaux projets d'échange transnationaux, des études, des projets concernant l'évaluation des politiques d'inclusion et du processus de coordination, et un nouveau soutien pour des réseaux européens.

L'objectif des prochaines années sera de rendre le processus d'inclusion sociale européenne plus visible, plus mobilisateur et plus efficace, et de faire en sorte que la lutte contre la pauvreté et en faveur de l'inclusion sociale soit reconnue comme l'un des piliers de processus de Lisbonne dans son intégralité.

En réponse aux questions des membres d'EAPN par rapport à la proposition de Directive sur les Services d'Intérêt Général, M. Armindo a déclaré que la concurrence est censée améliorer la vie des consommateurs, mais dans certains cas elle a un effet plutôt dissuasif. La Commission doit clarifier la spécificité des services sociaux. En matière d'émigration, deux objectifs ont été définis : contrebalancer le vieillissement de la population avec l'apport de populations actives plus jeunes, et par ailleurs l'émigration ne doit pas surcharger les systèmes de sécurité sociale, et devrait être un facteur positif pour la société. Le nouveau programme «Progress» devra donner plus de cohérence aux programmes d'initiative Communautaire.

Ce programme comportera en principe des projets transnationaux, soit de petite envergure soit plus ambitieux.

3. Où en sommes-nous : portraits de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans une UE élargie

EAPN devant relever les défis et saisir les opportunités d'un réseau élargi, la conférence a été l'occasion d'examiner les politiques mises en place au niveau européen pour affronter la

pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale. Les Plans d'action nationaux pour l'inclusion, la stratégie de Lisbonne pour l'inclusion sociale, et l'avenir des Fonds structurels doivent tous faire l'objet d'une prochaine évaluation. Parmi les nombreuses craintes exprimées, il y a celle de voir une idéologie «libérale » saper certaines des stratégies antérieures. Dès lors EAPN doit reconsidérer sa propre efficacité et ses réponses aux défis en matière de prévention et d'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La mission d'EAPN est d'influer sur les politiques au niveau européen, sur base de la parole et du vécu des personnes en situation de pauvreté, et en mettant en exergue la persistance du niveau élevé de pauvreté et d'exclusion sociale parmi nombre de pays européens les plus riches.

Les premiers ateliers avaient pour but de nourrir le débat avec des informations sur la réalité des personnes qui vivent en situation de pauvreté dans l'ensemble de l'Union et de mener une réflexion globale sur les futures orientations d'EAPN. Dans chaque atelier, les réseaux des différents pays ont partagé leur perception sur leur situation nationale et leurs priorités.

3.1 Malte, République tchèque et France

L'un des participants de cet atelier a dit : « Ce sont nos sociétés qui créent la pauvreté ». Il est donc nécessaire de s'adresser à tous les acteurs qui déterminent la situation socio-économique, par exemple les ministres des finances, et pas seulement ceux qui mènent des actions dans le domaine social. Il en va de même avec les statistiques sur la pauvreté dans les nouveaux Etats membres. Celles-ci doivent être traitées avec précaution, étant donné que les chiffres ne sont pas toujours fiables. Les participants pensent surtout que le fait de mesurer la pauvreté en corrélation avec le niveau de revenu moyen est une façon d'occulter les réalités de la pauvreté absolue.

Le réseau de **Malte**, qui vient de se constituer, a décidé de dresser un inventaire des aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Malte et de définir des priorités, au sujet desquelles un groupe de travail a été mis en place dans le but de formuler une stratégie (Commission « groupe cible ») liée à une groupe de « réflexion » composé de personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les priorités du réseau maltais sont les suivantes :

- Absentéisme et les risques d'analphabétisme,
- Les immigrants illégaux, les demandeurs d'asile et les réfugiés
- L'accès aux services.

Sous l'ancien régime, en **République tchèque**, les personnes en situation de pauvreté étaient mises à l'écart de la société. Voilà pourquoi le réseau tchèque préfère parler d'exclusion sociale et non pas de « groupes cibles », un terme utilisé par le gouvernement. L'existence des réseaux permet de palier à la faiblesse ou à l'absence des institutions. Le défi sera d'accroître les qualifications et la confiance de ces populations. Les priorités sont :

- L'intégration sociale;
- L'organisation et le soutien des réseaux;
- L'inclusion des populations Roms.

La **France** s'est lancée dans un vaste processus de décentralisation de son action sociale, qui fait suite à un premier processus de ce type entrepris il y a quelques années. L'enjeu est, dès lors, de garantir la cohérence de l'offre sociale et d'aider les réseaux locaux à coordonner leurs réactions et leur représentation à l'échelon local, et à comprendre le rôle de l'Etat. Pour le réseau français, les priorités sont:

- L'accès aux droits fondamentaux (logement, emploi, santé et éducation)
- La sensibilisation à la réalité de la pauvreté en rapprochant les réseaux et les personnes en situation de pauvreté.
- Le développement d'une société civile active, principalement dans le contexte de la décentralisation en cours.

Au cours du débat, une question a surgi à propos des besoins des ONG qui doivent faire face à l'accroissement de leurs responsabilités, alors que, au même moment, les Etats membres se déchargent de leurs responsabilités et se reposent sur la générosité des citoyens, encouragée dans une large ou moindre mesure par des incitants fiscaux.

3.2 Italie, Hongrie et Norvège

En **Italie**, si le mouvement syndical a fait d'immenses progrès, il reste principalement préoccupé par les personnes qui possèdent déjà un emploi ; en d'autres termes, des droits ont été accordés à ceux qui en avaient déjà. Cependant, quatre années après le lancement de la stratégie européenne, l'Italie n'a plus de politique nationale. Les plans d'action nationaux sur l'inclusion sociale se sont contentés de répéter de manière plus systématique ce qui existait déjà. Quelles sont les priorités du réseau italien en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ?

- Mettre en place une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin d'assurer l'accès aux droits sociaux fondamentaux: c'est nécessaire pour mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Le droit à un revenu de base : l'Italie est l'un des deux seuls pays de l'UE des 15 à ne pas en disposer. Si l'Etat italien compte sur le soutien de la famille, certaines régions semblent se diriger vers un « revenu de citoyenneté ».
- Une véritable politique de l'emploi, principalement dans le Sud, qui souffre de niveaux élevés de chômage.

En Hongrie,

- Les ONG cherchent à suivre la préparation et la mise en œuvre des Plans d'action nationaux sur l'emploi et l'exclusion sociale. Elles s'inquiètent que le même comité interministériel soit responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation des Plans d'action nationaux.
- Décentralisation et rôle des ONG
- Politique d'emploi, s'attachant à mettre en exergue et à résoudre le problème de nombre de personnes qui « disparaissent » des statistiques chaque année, rendant ainsi difficile une évaluation des chiffres véritables.

Norvège

- Prestations sociales : ces dernières années ont été consacrées à faire du lobbying pour garantir une « allocation minimale de provision » de 800 € par mois, après paiement du loyer et de l'électricité. Cette proposition a été adoptée par le Parti Travailleuse et inscrite dans son programme. Ces quatre dernières années ont été marquées par une réduction des montants payés aux chômeurs et aux pères/mères célibataires. Ces allocations ont été remplacées par des programmes ciblés, conduisant quelque 2000 personnes à avoir accès au travail ou à l'enseignement. L'argument avancé pour un niveau plus élevé de revenu est qu'il faut de l'argent pour faire une demande d'emploi. Il est également vrai qu'augmenter le niveau de vie des adultes permet de réduire la pauvreté infantile. Quelques communautés ont rehaussé les allocations jusqu'aux niveaux recommandés, et par voie de conséquence ont globalement réduit leurs dépenses. Le plus important, c'est que le pourcentage

d'emploi obtenu a été supérieur chez les personnes qui ont bénéficié d'allocations sociales plus élevées.

- Participation et guichets uniques (One Stop Shop): Il faut assurer la participation des usagers au niveau national, régional, local et individuel. La population doit pouvoir participer à la société et au monde du travail. Désormais on se dirige vers l'élaboration de plans individuels, afin que chacun puisse proposer son propre cheminement. Ces plans incluent la formation, la formation à l'emploi, et l'accompagnement du demandeur d'emploi dans ses démarches, et ils donnent plus de résultats. Une nouvelle proposition pour les guichets uniques serait de regrouper en un seul lieu le bureau des allocations sociales, de l'emploi et des pensions. Cette proposition sera bientôt débattue par le gouvernement et facilitera l'obtention d'information et l'encadrement.
- Ressources pour que les organisations nationales jouent un rôle dans les échanges internationaux. L'*Alliance sociale* qui regroupe 20 organisations d'entraide représente plus de 4000 personnes et reçoit désormais des financements ; ce qui a notamment mené à la publication de 400 articles dans les journaux.

On souligne qu'en France, les services décentralisés, qui sont responsables des dépenses, doivent avancer l'argent avant d'être remboursés par l'Etat, d'où des retards qui provoquent des problèmes de liquidités au niveau local et rendent le système moins efficace. En Bulgarie, la décentralisation a transféré la responsabilité des dépenses sociales, sans transférer les ressources nécessaires.

Lors de la discussion, les participants se sont accordés pour dire que l'accroissement des allocations sociales améliore le regard que l'on porte sur soi et augmente également la confiance en soi. Autrement, en oubliant le concept de dignité humaine, on pense de plus en plus que les gens « sont eux-mêmes responsables » de leur situation ! Afin que leurs paroles soient entendues, les êtres humains ont besoin d'avoir l'occasion de se faire entendre, et c'est cela l'objectif des Rencontres des populations en situation de pauvreté : elles peuvent décrire leur situation véritable, en se basant sur des faits !

On est d'accord, dans l'ensemble, pour dire qu'EAPN ne devrait pas mâcher ses mots en parlant de l'économie européenne, et en remettant en question les développements et la réduction de certaines dépenses.

3.3 Estonie, Bulgarie et Espagne

En **Estonie**, on s'inquiète que le Plan d'action national sur l'exclusion sociale n'ait été élaboré par des fonctionnaires ignorants des réalités des personnes en situation de pauvreté. Les priorités en Estonie sont les suivantes :

- Enfants : 34% des personnes en situation de pauvreté sont des enfants.
- Sans-abrisme : 0,3% de la population est sans-logis.
- La santé et le HIV, le tabac et l'alcool.

On considère que les mesures de lutte contre la pauvreté en Bulgarie se contentent de réagir aux problèmes et d'adopter une vision à court terme. Elles n'ont d'impact que sur le degré de gravité de la pauvreté vécue ; dans le même temps, ces politiques aggravent l'expérience de la pauvreté et en accroissent la durée. On ne s'attaque pas aux facteurs de la pauvreté. Dès lors, les mesures ont un effet inverse aux objectifs fixés, ce qui crée des « trous noirs » qui absorbent une grande part des ressources, sans la moindre efficacité. Trois priorités s'imposent :

- Passer d'une stratégie de réaction à une stratégie volontariste, dotée de propositions concrètes;
- Créer des réseaux et des alliances d'organisations afin d'intensifier le travail de lobbying;
- Se doter d'une approche systématique, utilisant les Fonds structurels pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En Espagne :

- Seul le niveau local dispose d'un Revenu minimum garanti national, couplé à une meilleure coordination des politiques.
- Dans le domaine de l'emploi, des politiques d'activation progressive (comme l'offre de formation) sont les bienvenues, mais, la situation des personnes en situation d'exclusion sociale n'étant pas toujours prise en compte, celles-ci sont bloquées entre le chômage et la précarité. En outre, l'activation doit également se faire au niveau de l'économie sociale
- Un Etat providence efficace qui fait le lien entre politique sociale et politique du logement
- En matière d'éducation, se pose le problème des échecs scolaires et du manque de compétences et de qualifications. En outre, l'enseignement pâtit d'un manque de structures et on ne reconnaît pas que les facteurs multiculturels exigent une approche continue à long terme. La concurrence pour les rares ressources disponibles entraîne des sentiments de xénophobie. Il y a un Plan d'Action national pour l'Inclusion mais les plans régionaux sont plus importants ,même s'ils sont souvent inaccessibles et secrets.

On est d'accord pour dire que les politiques sont conçues pour les nantis plutôt que pour les personnes en situation de pauvreté, et que la pauvreté des enfants affecte le cycle de pauvreté dans sa totalité. La pauvreté peut également être liée au niveau des allocations sociales. Les émigrés, plus particulièrement, peuvent souffrir de l'exclusion et de la pauvreté. On a discuté d'autres priorités, notamment du niveau des allocations sociales, de l'exploitation des émigrés, de l'enseignement, et des obstacles à l'emploi, plus particulièrement ceux vécus par les pères/mères célibataires et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

3. 4 Lituanie, Roumanie et Allemagne

Dans ce groupe les priorités suivantes ont été soulignées comme les plus importantes:

- Un revenu de subsistance minimum garanti (Allemagne)
- Mise à disposition d'emploi offrant un niveau de vie minimum (Allemagne)
- Le libre accès à la formation et aux qualifications (Allemagne)
- Permettre au secteur marchand de contribuer à la lutte contre la pauvreté (Roumanie)
- Participation directe à l'élaboration des PAN/Incl (Roumanie).

Sur l'ensemble du continent européen, si les types de groupes affectés par la pauvreté sont similaires, la nature des problèmes est assez différente. Faisant allusion aux Rencontres des personnes en situation de pauvreté, les participants ont rappelé que « lorsque l'on parle de pauvreté, on ne doit pas oublier le visage des personnes » : la pauvreté a tant de visages différents et aussi des visages changeants. Le fossé entre les riches et les pauvres continue de se creuser à une très grande vitesse. Au sein d'un même pays, il y a des régions où la pauvreté est plus importante, et même dans une même ville, il y a des quartiers où la pauvreté est palpable. Dans le même temps, il existe un nombre impressionnant de projets et d'initiatives des différents partenaires à travers l'Europe, qui sont à la recherche de

nouvelles solutions. « Il faut de la rage contre la pauvreté et ce que nous devons faire c'est accumuler nos colères et les transformer en actions ». L'apprentissage mutuel, cela signifie aussi travailler en réseau.

L'Europe a les moyens de combattre la pauvreté ; nous en avons les ressources. Le blocage actuel est plus d'ordre idéologique, et c'est cela qu'il faut changer, et les ONG doivent aider les gouvernements à mettre de l'argent là où c'est effectivement nécessaire, et pour ce qu'il faut. Le modèle social européen est basé sur la solidarité ; tandis que l'ensemble du continent européen ne parvient pas à s'accorder sur la validité ou non de ce modèle, les participants pensent eux que les démunis ne sont pas isolés, qu'ils font partie de la société, et que les ONG doivent avoir de l'assurance et protéger ce modèle.

4. Se doter d'une vision pour l'avenir

La conférence a donné l'occasion à deux personnalités extérieures de présenter leurs points de vue sur la façon d'avancer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

4.1. Matière à réflexion: Visions du Canada et d'un Eurodéputé

4.1.1 La législation 2002 contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec,

Alain Noël, Professeur, Département des sciences politiques, Université de Montréal, actuellement Professeur associé, Centre de recherche PACTE/CERAT, Institut d'études politiques de Grenoble (notes de son exposé)

'Les pauvres, y ont pas d'argent ' (Plume Latraverse)

Au Québec l'année 2003 a vu l'élaboration de l'article 112 de la loi par les socialistes pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, avant sa modification par l'Assemblée et son adoption par l'ensemble des partis. Il s'agissait d'une loi cadre, visant à faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale une priorité nationale. En même temps, il y avait une loi qui remettait à niveau les normes du travail pour les personnes non syndiquées, par exemple ayant un travail atypique, et pour concilier vie de famille et vie professionnelle, et on mettait en place une nouvelle stratégie de l'emploi. Cette avancée peut se comprendre à partir du contexte national et historique.

En effet, le Québec est différent du reste du Canada, à cause de sa langue, de son histoire et de sa forte émigration vers la Nouvelle Angleterre : les salaires étaient bas, et le chômage élevé, et par ailleurs la société étant laïque, elle est devenu plus progressiste et a soutenu davantage la politique sociale, ainsi qu'un mouvement ouvrier fort.

En 1994, le Parti québécois a pris le pouvoir et a voulu régionaliser l'aide sociale. Une marche « du pain et des roses » a revendiqué l'intervention du nouveau gouvernement contre la pauvreté. Le secteur social de proximité a commencé à être reconnu ainsi que les secteurs étatique et commercial. L'élan venait principalement du mouvement de défense des droits des allocataires sociaux ; protester contre les coupes sombres ne suffisait pas, il fallait exiger une loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette question a été débattue dans des « parlements de rue ».

Dans un premier temps cette législation n'a eu qu'un faible impact, vu la polémique autour de l'importance accordée à la pauvreté. Par la suite, un nouveau gouvernement a été élu et a promis d'améliorer les services de santé. Au départ, les projets étaient très traditionnels, mais plus tard le plan d'action du gouvernement a surpris tout le monde ! Toutes les sanctions pour non participation ont été levées, des avantages ont été accordés aux « travailleurs pauvres » et aux personnes qui passaient de l'aide sociale à l'emploi, et les

revenus de 500.000 ménages ont été revus à la hausse, grâce à l'introduction d'une allocation familiale pour tous. C'est le revenu qui était le point essentiel.

La loi a fait de la pauvreté un thème de débat, a modifié la légitimité des acteurs, et influencé l'opinion publique pour donner la priorité à la santé, à l'action contre la pauvreté et pour la fiscalité. « Le pouvoir ne réside pas dans les lois, mais bien dans les mains du peuple qui les a créées ».

4.1.2 Jean Lambert ED

Eurodéputée, Commission de l'emploi et des affaires sociales (notes de son intervention)

Passant du niveau local au niveau européen, Jean Lambert a commencé par définir le cadre de sa propre circonscription, à savoir la ville de Londres. Celle-ci est tellement grande qu'elle peut être considérée comme un pays en soi. D'autre part, Londres n'a que très peu voire pas de pouvoir de perception de fonds. On parle plus de 300 langues dans les écoles de la ville. S'il s'agit de la région la plus riche du Royaume Uni, elle comprend en même temps quelques-uns des quartiers les plus pauvres du pays. Le parc immobilier est parmi les plus riches de l'UE, mais il côtoie un grand nombre de logements misérables. Il y a des familles nombreuses, des groupes ethniques différents, des retraités et beaucoup de personnes malades à cause de la pauvreté, alors qu'il y a aussi des gens aux revenus fabuleux. Les salaires sont souvent très bas dans une ville qui a le niveau de vie le plus élevé du Royaume Uni. Il y a des quartiers pauvres, et aussi des personnes en situation de pauvreté. L'environnement est déplorable, les logements sont insalubres, les embouteillages constants, et un grand nombre de personnes souffrent de dépression. A Londres, la cause la plus probable d'un décès c'est un accident de la route.

Au niveau de l'UE, on accorde de plus en plus d'attention aux questions sociales : nombreux sont ceux qui s'inquiètent pour la démographie ; de nombreuses femmes sont trop pauvres pour avoir des enfants ; on s'inquiète réellement du grand nombre de personnes vivant en situation de pauvreté dans l'UE ; nous ne voulons pas être comme les Etats-Unis. C'est à juste titre que les Eurodéputés sont préoccupés par l'avenir de la Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, notamment lorsque les futurs Commissaires ont affirmé vouloir privilégier dans la stratégie de Lisbonne l'objectif de «devenir l'économie la plus compétitive, fondée sur la connaissance », au détriment d'autres questions telles que des emplois durables et plus nombreux, et la cohésion sociale. Comme note positive, il faut mentionner que le nouveau Commissaire a pris l'engagement de mener une recherche sur le revenu minimum.

Pour ce qui est du débat actuel concernant la Directive sur les Services d'Intérêt Général, il convient de mettre en exergue l'importance d'une mise à disposition efficace des services car ces derniers sont essentiels pour la cohésion sociale. Par exemple, la qualité de l'enseignement est un facteur qui détermine toute une vie, et une scolarité médiocre vous enlève tous vos moyens lorsqu'il s'agit de vous adresser à n'importe quel pouvoir public. La qualité de l'enseignement est également cruciale pour toute votre vie. Les services d'encadrement et les infrastructures, telles que l'eau et l'énergie, sont tous concernés. La Directive a également un impact sur la santé et les autres services. Les Eurodéputés sont préoccupés et ont demandé une étude d'impact de la Directive.

En ce qui concerne la législation de l'UE contre la discrimination sur le marché de l'emploi, le sectarisme et les préjugés peuvent vous empêcher d'obtenir un travail. Il ne sera pas possible de mettre en œuvre les Directives européennes sans les organisations de base.

« Veiller à ce que la législation soit appliquée lorsqu'elle est bonne (contre la discrimination) et tuée dans l'œuf lorsqu'elle est mauvaise (Directive services !) ».

4.2. Doter EAPN d'une vision

Une autre série d'ateliers a pour but de lancer le débat sur la vision dont EAPN veut se doter pour l'avenir, en examinant les priorités définies par certains réseaux nationaux d'EAPN. Ces groupes de travail ont utilisé comme base les présentations préparées pour un livre d'EAPN sur la pauvreté dans une UE élargie, à publier en 2005. Chaque atelier a débuté par une introduction sur le projet d'un chapitre du livre d'EAPN. Pour finaliser ces chapitres, on prendra en compte les débats de ces ateliers

4.2.1 Evaluation de la pauvreté de l'exclusion sociale

Souvent on considère que l'évaluation de la pauvreté et de l'exclusion sociale est un problème technique, mais EAPN doit tout faire pour que ce calcul repose autant sur une compréhension du vécu des personnes en situation de pauvreté. Ce dont on a besoin c'est de combiner les données statistiques et la perception subjective de la pauvreté. Il faut étudier les êtres humains comme des personnes et non de simples chiffres dans des statistiques. La pauvreté est différemment appréhendée selon les régions et les pays de l'UE, et il existe également une perception différente de la pauvreté d'après les régions, et même les villes et les communautés urbaines. Très souvent l'utilisation des statistiques se fait avec une visée politique et on tente de présenter les données de façon irréaliste ou dépourvues d'objectivité.

Si l'on veut mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale, il faut se doter d'un grand nombre d'indicateurs, relatifs notamment à l'accès à l'information, à l'alphabétisation, à l'intégration de la culture, à la participation aux processus de prise de décision, au respect, à la confiance, à la lutte contre la délinquance, aux questions d'handicap et de discrimination, à l'accès à la santé, à un revenu, à l'alimentation, aux transports publics, à la sécurité et à la sûreté, à un emploi, à la scolarité, aux services d'encadrement pour enfants, au logement, etc. Il est difficile de séparer les indicateurs de la pauvreté de ceux de l'exclusion sociale. Ce qu'il faut c'est identifier les caractéristiques communes afin de les rendre comparables, mais aussi de définir des indicateurs généraux et concrets dans le but de présenter les macro et micro problèmes.

En fait, l'évaluation de la pauvreté devrait inclure deux axes: d'une part mesurer les caractéristiques communes à tous les pays et d'autre part mettre en exergue les spécificités de chaque Etat. En outre, les indicateurs doivent être conçus de façon telle qu'ils permettent une étude des caractéristiques sur le plan quantitatif tout autant que qualitatif.

Il convient également de définir comment mesurer les progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et donc d'identifier des indicateurs qui révèlent ces progrès. Ces derniers doivent inclure des caractéristiques telles que le taux de participation au marché de l'emploi, l'affiliation aux assurances, l'appartenance ethnique, le sexe, l'accès à des services de santé de qualité, à la scolarité, etc. A cet égard, il convient d'étudier le processus à long terme, afin de définir les dynamiques de développement en se basant sur la recherche, la perception des personnes et les données statistiques. L'approche doit être suffisamment flexible pour permettre de combiner d'une part les spécificités et d'autre part les caractéristiques communes des villes, des communautés urbaines, des régions, et des pays. A l'instar des indicateurs communs, un nombre plus important d'indicateurs spécifiques pourront refléter l'environnement particulier qui prévaut dans différentes régions.

Que peut faire EAPN ?

Ce dont EAPN a besoin c'est un travail plus constant sur les indicateurs sociaux : recherches, livres et autres publications devraient être disponibles afin que l'on puisse se baser sur les expériences et les résultats antérieurs. EAPN devrait également utiliser

d'avantage les Fonds structurels pour mesurer la pauvreté et l'inclusion sociale. EAPN devrait conjuguer les efforts des réseaux, les statistiques et les initiatives de recherche afin de contribuer à une meilleure compréhension de la pauvreté et de l'exclusion et de proposer des indicateurs permettant de prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale, plutôt que de résoudre les problèmes a posteriori.

4.2.2 Participation et corrélation entre discrimination et pauvreté

La **Participation** a été le thème central des Assemblées générales d'EAPN, en 2000 à Barcelone, et en 2001 à Bruxelles. La mobilisation de tous les acteurs faisait partie des objectifs de Nice, et en premier lieu celle des personnes en situation de pauvreté. Participer c'est un droit pour tout le monde d'autant plus qu'il s'agit de décisions qui les concernent.

Les associations et les réseaux permettent aux personnes en situation de pauvreté de faire entendre leur voix. La démocratie participative comprend le dialogue avec les membres du Parlement, par exemple via des auditions, des consultations et des opinions parlementaires. Cette participation est structurée sous le nom de dialogue civil, afin que les décisions aient une meilleure qualité et qu'elles soient durables.

La troisième Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté en 2004 a conduit à un engagement en faveur des différents éléments d'un processus de participation, à savoir : un climat sécurisant, fiable et respectueux, avec le temps et les ressources (financières) nécessaires, et une plus grande accessibilité. Parmi les recommandations concernant la méthodologie de participation, il convient de mentionner l'accord entre les partenaires sur le rôle spécifique de chaque partenaire, ainsi que l'approbation du calendrier, des méthodes de travail, du suivi, des échéanciers et des ressources, et du travail de sensibilisation.

Les indicateurs de la pauvreté constituent un instrument important de la stratégie d'inclusion. Ces indicateurs comprennent : le nombre de personnes bénéficiant d'allocations sociales qui vont au tribunal pour avoir accès à leurs droits, le pourcentage d'émigrés (surtout les nouveaux venus) qui en fait suivent un cours de langue les qualifiant à la participation, les initiatives « suffisantes » pour combattre l'analphabétisme, la dyslexie, la méconnaissance du calcul arithmétique, la capacité de remplir des documents administratifs, et d'autres compétences en matière de communication et d'administration liées aux services gouvernementaux informatisés, le pourcentage de personnes qui n'utilisent pas les services sociaux ou les prestations sociales alors qu'elles y ont droit, l'évolution de l' « image » des démunis dans les médias et dans les discours politiques, l'existence de services sociaux intégrant l'offre de conseils sur les droits sociaux, l'existence d'un système satisfaisant de transport public et/ou de mobilité, la violence conjugale et son impact sur l'exclusion sociale, le mauvais état de santé et son impact sur l'exclusion sociale.

La question de la participation ne cesse de nous interpeller. Il s'agit donc de donner la priorité aux personnes en situation de pauvreté, à la lumière de l'élargissement de l'UE à 25 Etats membres, et de la réalité de la pauvreté à la fois dans les 'anciens' et les nouveaux Etats membres. Le défi pour EAPN est de concrétiser la participation dans le réseau, tout en contribuant aux prises de décision de l'UE. Il convient de mentionner que les gouvernements nationaux seront encouragés à organiser des réunions préparatoires en vue de la 4^{ème} Rencontre des personnes vivant en situation de pauvreté en 2005.

Exclusion sociale et discrimination

L'exclusion sociale est un processus qui marginalise de la société certains individus qui ne peuvent plus y participer pleinement par la faute de la pauvreté, d'un manque de compétences ou de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ou suite à des actes discriminatoires.

Ce phénomène les écarte des opportunités d'emploi, de revenu et de scolarité, et les isole par rapport aux réseaux et activités de proximité. Ils ont peu accès au pouvoir et aux organes de prise de décision et donc se sentent souvent désarmés et incapables de prendre les décisions qui affectent leur vie de tous les jours.

Il y a discrimination directe quand une personne reçoit un traitement moins favorable qu'une autre placée dans une situation comparable, pour des raisons comprenant son origine raciale ou ethnique, sa religion ou sa croyance, son handicap, son âge ou son orientation sexuelle. Il y a discrimination indirecte quand un service, un critère ou une pratique apparemment neutre place des individus dans une situation désavantagée en raison de leur origine raciale ou ethnique, de leur religion ou de leur croyance, de leur handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle, à moins que la pratique puisse se justifier par un objectif légitime.

L'exclusion sociale et la discrimination constituent deux processus différents qui interagissent. Les personnes les plus pauvres, ou celles qui sont le plus victimes d'exclusion sociale, courent davantage de risques d'être victimes de discrimination dans leur vie quotidienne et dans leur accès aux services publics et privés. Les victimes de discrimination en raison de leur origine raciale ou ethnique, de leur religion ou de leur croyance, de leur handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle courent plus de risques d'être socialement exclus.

Ce qui entrave les instruments de l'UE dans la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations

Les obstacles politiques sont le manque de synergie entre les niveaux européen et national, le peu d'intérêt du niveau national pour les actions européennes, la marginalisation progressive de la question de la discrimination dans le débat européen, au profit de l'objectif de maintenir le système d'Etat providence et la nécessité de réformer les systèmes sociaux, etc, ainsi que le fait que certains Etats membres nient l'existence de la discrimination en l'assimilant à une simple pénurie d'emplois.

A cela s'ajoutent des obstacles juridiques, comme une certaine lenteur ou l'absence de ressources pour appliquer les législations, une interprétation ambiguë par certains Etats membres du dossier de la discrimination, l'absence de mécanismes permettant de garantir l'efficacité du droit et le peu d'intérêt accordé à cette thématique par certains acteurs clés, comme les juristes ou les juges.

Parmi les obstacles économiques, citons la faible responsabilisation, l'absence de ciblage, une utilisation insuffisante des Fonds structurels pour compenser certains désavantages sociaux ou discriminatoires et le peu de soutien reçu à l'échelon national (aucune stratégie nationale, pas de financements complémentaires, aucune action à long terme).

Comment combattre la discrimination et l'exclusion sociale par le biais des politiques sociales ?

Les politiques devraient combattre la discrimination et l'exclusion sociale par le biais de mécanismes qui garantissent : l'accès à l'information et aux services, l'égalité des chances, et l'indemnisation pour préjudice. L'égalité des chances n'est garantie que s'il existe une indemnisation pour préjudice et une adaptation des services aux besoins de la population.

Rôle du troisième secteur

Pour lutter contre l'exclusion sociale, le troisième secteur a un rôle à jouer dans l'élaboration des politiques d'inclusion sociale (comme les Plans d'action nationaux): conception, suivi et évaluation, identification des problèmes et des priorités pour certains groupes spécifiques, accroissement de l'autonomie de groupes concernés pour stimuler leur participation active, et mise en place de mesures politiques spécifiques et de lignes directrices pour des politiques plus efficaces.

Pour ce qui est de la lutte contre les discriminations, le rôle joué par le troisième secteur est multiple : sensibilisation, formation des leaders des groupes concernés et de professionnels comme les agents publics, les agents de l'ordre, les juges, etc., collecte d'exemples de discrimination, médiation en cas de conflits, dénonciation publique de cas de discrimination, information, aide directe et accompagnement des victimes.

4.2.3 Comblent le fossé entre les riches et les pauvres – la mondialisation et la pauvreté en Europe.

Quelques chiffres concernant la pauvreté dans le monde: Les disparités ne cessent de s'accroître dans le monde : 20% de la population consomme 80% des richesses de la planète, et le fossé s'est davantage creusé au cours du siècle passé. La moitié de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour. Le PIB du pays le plus pauvre est en deçà de la richesse des plus grosses fortunes de la planète. Presque un milliard de personnes sont incapables de lire un livre ou de signer de leur nom ! Les analyses démontrent que les différences entre les riches et les pauvres se sont accentuées au fil du siècle passé.

Impact de la mondialisation sur les politiques sociales et l'Etat providence : Les Nations Unies ont identifié les conséquences sociales suivantes:

- augmentation de l'inégalité dans un même pays et entre les pays et croissance de la paupérisation
- augmentation de la vulnérabilité par rapport au risque social
- plus grande possibilité d'exclusion sociale pour les individus, les communautés, les pays et les régions.

Les conséquences sociales de la mondialisation nécessitent l'établissement de mesures supplémentaires de protection sociale. Le néo-libéralisme remet en question les systèmes de sécurité sociale dans les pays industrialisés de même que la perspective d'un développement social équitable dans les économies en développement et en transition. La question qu'il faut poser désormais est celle-ci : quelle est la politique sociale qui conviendrait le mieux à la compétitivité internationale sans pour autant saper la solidarité sociale ?

L'EU dans le contexte mondial. Le rapport Rasmussen¹ a souligné le besoin de renforcer l'UE dans le monde, de consolider le modèle social, et de confirmer la stratégie de Lisbonne. Nous avons besoin d'une nouvelle politique sociale et d'un nouveau programme de solidarité sociale. A cet effet, EAPN devrait entamer le débat à propos d'un New Deal de solidarité mondiale concernant les pauvres et les exclus de la planète, et demander que l'UE soit plus efficace dans la structuration dynamique de la globalisation, et qu'elle participe aux mouvements sociaux mondiaux à l'heure de la re-définition des droits sociaux et des normes sociales.

¹ Du nom du Président du Parti des socialistes européens : Poul Nyrup Rasmussen

« Une bonne vie pour tous »

Il faut accroître la visibilité des personnes en situation de pauvreté, et élargir les débats sur les corrélations entre ces réalités et les prises de décisions socio-économiques. L'une des causes essentielles en est la distribution inégale des revenus, de l'emploi, du temps et des opportunités. C'est la compétitivité qui est devenue la nouvelle valeur, et cette façon de voir les choses est rarement remise en question.

Désormais les gouvernements n'assument plus leurs responsabilités face au grand public, mais face aux grands acteurs économiques. A l'heure où les règles du marché telles que la compétitivité et l'efficacité sont imposées à tous les autres secteurs, nous devons nous demander dans quel genre de société nous voulons vivre. « Est-ce qu'on se préoccupe de l'autre ou plutôt de calculs arithmétiques ? »

Pour une bonne vie, nous avons besoin de santé, d'intégrité, de la possibilité d'utiliser notre imagination, notre raisonnement politique, et de pouvoir exprimer nos émotions, comme d'avoir la possibilité d'entretenir des relations harmonieuses, de trouver du temps pour jouer notre rôle et d'acquérir du pouvoir afin d'influencer les prises de décisions et de participer aux différentes sphères de la vie. Ce qui est important ce n'est pas seulement de savoir ce que la population peut avoir, mais aussi ce qu'elle peut faire ! Nous devons briser le mythe selon lequel il n'y a pas d'alternative possible et nous devons encourager l'échange de perspectives, autonomiser et responsabiliser (empower) la population afin qu'elle change et interpelle le système.

Le rôle d'EAPN: Dans un contexte mondial, EAPN constitue un outil important de lutte contre la pauvreté et une source majeure d'informations. EAPN doit jouer son rôle pour convaincre l'ensemble de la société (et pas seulement les gouvernements), il doit donner à la population la possibilité de parler clairement de sa situation et de participer au processus. EAPN doit critiquer le néolibéralisme qui creuse le fossé entre les riches et les pauvres, et jouer son rôle auprès des partenaires sociaux.

4.2.4 Questions clefs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : les services sociaux, le vieillissement et le sans-abrisme.

Les services sociaux

Les services sociaux constituent une dimension importante de la protection sociale. Les ONG et les organismes sociaux offrent 60% des services. Dans tous les Etats membres, il existe tout un ensemble de prestataires : commercial, étatique, et ONG, qui partagent des valeurs de solidarité, d'égalité et de droits. Voilà donc en partie la discussion qui a lieu dans l'UE à propos des services d'intérêt général : les services sociaux se préoccupent des êtres humains, on ne peut les considérer comme des marchandises.

L'Etat définit le bien public pour tous, et soit il le fournit soit il crée les conditions pour qu'il soit mis à disposition. L'Etat finance également les systèmes. Etant donné que le changement des systèmes sociaux se fait dans le sens d'une responsabilisation de l'individu, il faut que les personnes en situation de pauvreté puissent bénéficier des services de qualité, plus particulièrement lorsque l'Etat réduit les sommes disponibles.

Etant donné la libéralisation qui prévaut sur l'ensemble du vieux continent, où les fournisseurs de service privés recherchent la viabilité et la standardisation, il est à craindre qu'ils aient leur propre façon d'analyser la question de la qualité. « Nous ne voulons pas des services médiocres pour les démunis ». Les ONG se sentent donc interpellées et doivent défendre la qualité des services, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de concurrence entre ces services. Nous avons besoin d'un marché réglementé, permettant de faire face à cette situation, et où tout un chacun a droit à des services de qualité.

Les ONG ont une longue tradition, souvent basée sur le bénévolat, de défense des droits et d'analyse des besoins sociaux. Afin de renforcer la collaboration entre les ONG et les professionnels, ces deux mondes qui sont différents doivent se connaître davantage. Les bénévoles consacrent plus de temps et offrent des services de nature humaine. Au fur et à mesure que les ONG se professionnalisent, ce processus se complexifie et peut entrer en contradiction avec le travail des services sociaux et des ONG, qui doivent lutter pour survivre dans le but de maintenir un visage humain à la prestation des services sociaux. S'il n'existe que des prestataires de services commerciaux, les consommateurs cessent d'être des citoyens, et alors la vie démocratique sous toutes ses différentes formes est menacée.

Le projet de Directive de l'UE sur les Services d'Intérêt Général devrait être examiné de plus près, notamment en ce qui concerne le « principe du pays d'origine » : comment une communauté peut-elle contrôler ce qui provient d'un autre pays ? Les services sociaux doivent donc être basés sur des normes de qualité.

On ne peut demander aux services de trouver une solution à la pauvreté. Il faut développer des solutions structurelles, en intégrant la lutte contre la pauvreté de manière transversale dans toutes les politiques. L'accès aux droits, aux biens et aux services doit être sauvegardé. Les services sociaux peuvent y contribuer, par le biais de l'accès égal aux services, d'un niveau élevé de qualité des services, par le truchement de l'implication concrète des citoyens, et par le biais de la responsabilisation, de l'autonomisation (empowerment) et de l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les services doivent contribuer à l'intégration, à l'« assise sociale » au sein de la communauté.

Faire avancer les choses exige des mesures politiques, afin d'analyser et de faire connaître la contribution des services sociaux et des ONG à la cohésion socio-économique et à la démocratie participative. Un débat ouvert s'impose sur les services, avec la participation de tous les acteurs. Il faut aussi que le marché aille de paire avec qualité, participation et accès pour tous, assurant la qualité des services sociaux et prenant en compte les normes de qualité et pas seulement le prix du service. Il faut par ailleurs des ressources adéquates, une gestion de qualité et des échanges de bonne pratique, ainsi que la valorisation du rôle des bénévoles, la définition du droit à l'accès aux services de qualité, de même que la transparence et la continuité.

Le vieillissement

Le vieillissement des personnes (quels sont les risques individuels ?) et le vieillissement de la société affectent la société dans son ensemble. Les personnes âgées représentent 22% de la population, et beaucoup d'entre elles souffrent de pauvreté et d'exclusion sociale, vivent dans des conditions inadéquates, ont peu, pas ou difficilement accès aux services socio-sanitaires, n'ont pas de logement ou vivent dans des logements insalubres, et leur participation à la vie sociale est limitée. En 2001, alors que 15% de la population était menacée de pauvreté, 19 % des personnes de plus de 65 ans étaient menacées de pauvreté, comme 19 % des jeunes.

Voici les facteurs qui contribuent au risque de pauvreté :

- Revenu : c'est-à-dire lorsque l'on veut pérenniser des pensions, soit en travaillant plus longtemps (mais le risque de discrimination basée sur l'âge existe) soit en en réduisant les montants ;
- Dimension « genre » de la question de l'âge : les femmes plus âgées sont plus menacées par la pauvreté.
- Accès : en l'absence de services publics, la population n'y a tout bonnement pas accès et ce quelque soit son revenu.

- Discrimination: l'UE discute de la législation contre la discrimination plutôt que de surmonter ce problème.
- Isolement : d'ici 2010, 32% des plus de 65 ans vivront seuls, et il en ira de même pour 45% des plus de 80 ans.
- Dépendance : il s'agit d'un groupe fort diversifié. En effet, le groupe du « troisième âge », après la retraite, reste encore très actif. Le groupe du « quatrième âge » par contre perd cette indépendance. Et il faut s'occuper des personnes qui ont plus de 80 ans et qui sont les plus à risque, et dont le nombre ne cesse d'augmenter. Globalement, il nous faut examiner tous les âges : la pauvreté infantile aura désormais un impact sur les personnes âgées, mais plus tard ! Il existe également une certaine pression sur les systèmes de protection sociale, et les systèmes de pension, qui diffèrent d'un pays à l'autre.

Sans abrisme. Un participant autrichien a présenté la situation dans son pays. Il a expliqué que, historiquement, le sans abrisme relevait de la responsabilité des services du logement. Désormais on mène un travail plus préventif, s'attachant davantage à l'accès à la vie sociale, et à la reconquête du respect de soi. On prend en considération tout un processus qui va du logement à l'intégration. Les sans abri ont perdu leur filet de protection sociale. Il y a aussi les réfugiés, les personnes âgées et les autres personnes qui n'ont pas de soutien familial. On se rend compte de plus en plus que les centres d'hébergement sont trop grands, et on prend conscience de l'importance des prestations sociales qui doivent aller de pair avec la mise à disposition d'un logement. Dans certaines villes européennes, il y a trop peu de travailleurs sociaux chargés du sans-abrisme.

Rôle d'EAPN: un travail de pression s'impose autour des Services d'Intérêt Général et de la Directive de l'UE sur les Services ! Les ONG doivent être des partenaires pertinents et œuvrer pour mettre en place une structure porteuse de leurs connaissances et d'un message clair sur la gestion de qualité, la sensibilisation et le développement d'alliances. Nous avons besoin de normes communes, et non pas de normes minimales ; dans ce but, un travail de plaidoyer s'impose. L'impact des lois de la concurrence sur les services sociaux, et le besoin d'un espace de travail avec les groupes vulnérables constituent des problématiques importantes aux yeux des membres !

Il faut également faire pression sur les Etats membres afin de s'assurer que les Plans d'action nationaux pour l'inclusion se concrétisent bel et bien ! Il faut en parler plus !

Le rôle des ONG est important : les bénévoles sont des citoyens actifs, impliqués dans le travail de plaidoyer, participant à l'offre de service et aux décisions. Dans certains pays, la responsabilité spécifique des régions a son importance et par conséquent cette spécificité doit être prise en considération !

5. Conclusions

Principaux messages de la discussion en plénière finale, et conclusions par la présidente d'EAPN, Maria Marinakou

L'un des objectifs de la conférence était de fournir de la matière au troisième livre d'EAPN sur la pauvreté. Si en 1999, le premier livre réclamait une stratégie au niveau européen, deuxième livre s'est penché sur l'application de cette stratégie et le troisième livre a pour but de susciter un débat et des discussions dans le contexte d'une Europe nouvelle et élargie. EAPN doit désormais revoir ses objectifs, et mener un débat sur « L'Union Européenne que nous souhaitons ».

Ce livre inclut des chapitres basés sur le vécu des personnes au sein d'EAPN et vise ceux qui ne connaissent pas nécessairement EAPN. La première partie comporte des extraits des Plans d'action nationaux, reprenant des faits et des statistiques, mais plus important encore, décrivant le vécu de l'exclusion sociale et de la pauvreté. La deuxième partie sera consacrée à la vision d'EAPN « Quelle est l'UE que nous souhaitons » Cette Europe que nous voulons est une Europe qui lutte contre la discrimination, qui favorise la démocratie participative et établit une corrélation entre le développement social et le développement économique.

- Lutte contre la discrimination : EAPN veut une Europe qui accepte les diversités: race, âge, sexe, origine ethnique, handicap et orientation sexuelle. EAPN veut également une Europe dotée d'une société tolérante et ouverte, qui propose une vie digne et des droits égaux pour tous.
- Démocratie participative : EAPN veut une Europe qui donne le choix à tous, y compris aux pauvres. EAPN veut de l'engagement : des êtres humains sont aliénés, et ils doivent savoir que l'UE comprend leur réalité quotidienne.
- Développement socio-économique : on entend très souvent dire que le développement économique est la seule alternative. EAPN doit dire « non ! ». Ce qu'il nous faut ce sont des politiques fortes, et une UE qui joue un rôle positif dans l'arène politique mondiale.
- Les membres d'EAPN doivent réaffirmer leur passion et leur enthousiasme. EAPN est là pour dire que la pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas inévitables !

6. ANNEXES

6.1. Programme de la conférence

Objectifs de l'Assemblée Générale :

- Développer une vision d'EAPN pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une Europe élargie.
- Donner à EAPN l'organisation statutaire et les méthodes de travail nécessaires à un réseau élargi.
- Développer une compréhension commune et une appropriation du programme de travail EAPN 2005 – 2006 ainsi que des thèmes de travail essentiels de ce programme de travail.

Evènement organisé avec le soutien de la Commission européenne, du Ministère néerlandais des affaires sociales et de l'emploi , de la Province de Groningen, de la Ville de Groningen de la Fondation Niet Voor Jezelf.

Mercredi 17 Novembre	
14.30 – 17.00	Réunion du Comité Exécutif (<i>Interprétation Anglais-Français-Espagnol</i>)
16.00-18.00	Réunion des chargés de développement, (<i>Interprétation Anglais-Français</i>)
<i>Après midi</i>	Arrivée des délégués
17.00 – 18.30	Inscription des délégués à la 'Nieuwe Academie'
	Soirée libre
Judi 18 Novembre	
8.45-9.30	Inscription des délégués –qui n'ont pas pu s'inscrire la veille -

	Assemblée générale réunion plénière d'ouverture Interprétation Anglais-Français-Espagnol-Néerlandais (interprétation passive: Italien-Allemand)	
9.30-11.00	Session d'ouverture Président: Sergio Aires, Secrétaire d'EAPN	
	Ratification des délégués	VOTE
	Excuses - Procurations	
	Approbation des documents de procédure	VOTE
	Ratification de tout changement concernant le Comité exécutif	VOTE
	Approbation des adhésions des nouveaux réseaux nationaux	VOTE
	Approbation des adhésions des nouvelles organisations européennes	VOTE
	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2003	VOTE
	Présentation et adoption du rapport annuel 2004	VOTE
	Rapport financier et rapport d'audit 2003	VOTE
	Présentation du programme de travail proposé pour 2005	
	Présentation du budget pour Janvier-Décembre 2005	
	Présentation du projet de déclaration finale	
10.30 – 11.00	Thé/Café	
	Conférence L'union européenne que nous voulons Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une Europe élargie Interprétation Anglais-Français-Espagnol-Néerlandais (interprétation passive: Italien-Allemand)	
11.00 – 12.15	Réunion plénière d'ouverture Présidente: Maria Marinakou, Présidente d'EAPN	
	Introductions:	
	<ul style="list-style-type: none"> • Alida Smeekes, Présidente d'EAPN Pays-Bas • Aart Jan De Geus, Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Pays-Bas • Jacq. Wallage, Maire de Groningen • Armando Silva, Direction Générale Emploi et Affaires sociales, Commission 	
	Discussion	
12.15- 12.45	Introduction des ateliers	
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des ateliers • Vidéo réalisée lors de la troisième rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale 	
12.45 -14.15	Déjeuner	
14.15 -15.45	4 Ateliers: Réalités de la pauvreté et de l'exclusion dans une Europe élargie / Visites de projets	
15.45 – 16.15	Thé/Café	
16.15 – 17.30	Suite des ateliers /Suite des visites de projet	
19.19 – 20.15	Réception à l'Université de Groningen	
Soirée	Libre	

Vendredi 19 Novembre	
9.00 – 11.00	<p>Réunion plénière: Construire une vision pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale Président: Ludo Horemans, Vice-Président d'EAPN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des ateliers • Alain Noel, Département de sciences politiques de l'Université de Montréal, actuellement Professeur invité à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, Département de recherche PACTE/CERAT: l'approche mise en œuvre par la loi de 2002 contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. • Jean Lambert, Membre du Parlement Européen, Membre de la Commission de l'Emploi et des Affaires Sociales <p>Discussion</p>
11.00-11.30	
11.30-13.00	<p>4 Ateliers thématiques: Développer une vision d'EAPN pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une Europe élargie Ces ateliers prendront comme point de départ les contributions préparées pour la troisième publication d'EAPN. Ces ateliers se répartiront de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale • Participation et relations entre discrimination et pauvreté • Réduire le fossé entre riches et pauvres -Globalisation et pauvreté en Europe • Enjeux fondamentaux dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
13.00-14.30	
14.30-15.30	Poursuite des ateliers thématiques:
15.30-16.00	
16.00 – 17.30	<p>Plénière de clôture Présidente: Anita Morhard, Trésorière d'EAPN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des ateliers • Espace ouvert aux participants pour réagir aux contributions et aux discussions des deux dernières journées, leur signification dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
17.30	Remarques conclusives: Maria MARINAKOU, Présidente d'EAPN
soirée	Dîner organisé
Samedi 20 Novembre	
9.30 – 10.30	<p>Ateliers sur les thèmes centraux du programme de travail d'EAPN:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie européenne pour l'inclusion sociale • Fonds structurels • Emploi <p>Ces ateliers seront organisés par les groupes de travail d'EAPN et permettront aux délégués de s'informer quant aux réalisations et aux projets de chaque groupe de travail.</p>
10.30 – 11.00	Thé/Café
11.00 – 12.15	<p>Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire Président: Sergio Aires, Secrétaire d'EAPN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmation des délégués pour l'Assemblée Générale extraordinaire • Résolution concernant le changement des statuts actuels d'EAPN et amendements aux statuts révisés <p style="text-align: right;">VOTE VOTE</p> <p>• Clôture de l'Assemblée Générale extraordinaire</p>
12.15 – 13.00	Assemblée Générale: affaires statutaires

	Président: Ludo Horemans, Vice-Président d'EAPN	
	Résolution pour remplacer le règlement intérieur d'EAPN et amendements au règlement intérieur révisé d'EAPN	VOTE
	Résolutions non liées au programme de travail	VOTE
<i>13.00-14.30</i>	Déjeuner	
<i>14.30-15.30</i>	Suite de l'Assemblée générale	
	Adoption du programme de travail 2005	VOTE
	Adoption du Budget 2005 d'EAPN	VOTE
	Adoption de la Déclaration finale	VOTE
	Présentation: Comment utiliser le nouveau site web d'EAPN?	
<i>15.30</i>	Remarques conclusives: Maria Marinakou, Présidente d'EAPN	
<i>16.00-17.00</i>	Réunion du Comité Exécutif	
	Soirée festive	
21 Novembre	Départ des délégués	

6.2. Liste des participants

Apologies * / new delegates #							
NAME	ORGANISATION	Lang.	ADDRESS	CITY	TELEPHONE	FAX	e-Mail
AUSTRIA							
MOSER Michaela	EAPN Austria / Die Armutskonferenz	E	Gumpendorferstr. 83	A-1060 Wien	436765442646	431402694419	michaela.moser@armutskonferenz.at
PUEHRINGER Judith #	EAPN Austria / BDV	E	Halbgasse 7/4	A-1080 Wien	43 1720388033		judith.puehringer@bdv.at
HRACH Alex #	EAPN Austria / BAWO	E	Radetzkystrasse 27/2/14	A-1030 Wien	43 18127202	4318176785	alex.hrach@bawo.at
KEMMETMÜLLER Maria #	EAPN Austria / ASB Schuldnerberatungen Gmbh	E	Scharitzerstrasse 10	A-4020 Linz	43 732656599	43732653630	projekte@asb-gmbh.at
BELGIUM							
VEREecken Léopold	EAPN Belgium	F	rue Renard 86/7	B-1180 Bruxelles			leopold.vereecken@skynet.be
CHAPOTTE André *	EAPN Belgium	F					
ROTTIERS Julia	EAPN Belgium	F	Hoogvorstweg 15	B-3080 Tervuren Belgium	32 2 767 49 21		jrotti@pandora.be
HOREMANS Ludo	EAPN Belgium	F/E	Frans de Cortlaan 13	B-2610 Wilrijk (Antwerpen)	32496862185	+3232975764	ludo.horemans@antwerpen.be
BULGARIA							
JELIAZKOVA Maria #	NGO Anti-poverty information centre. Bulgarian anti-poverty Network	E	159 Rakovski str.	Bulgaria-1000 Sofia	35.929.885.448	35.929.885.448	perspekt@tradel.net
STAIKOVA Raya #	NGO Anti-poverty information centre. Bulgarian anti-poverty Network	E	159 Rakovski str.	Bulgaria-1000 Sofia	35.929.885.448	35.929.885.448	perspekt@tradel.net
DOUHOMIR Minev #	NGO Anti-poverty information centre. Bulgarian anti-poverty Network	E	159 Rakovski str.	Bulgaria-1000 Sofia	35.929.885.448	35.929.885.448	perspekt@tradel.net
KOSTOVA Dobrinka #	NGO Anti-poverty information centre. Bulgarian anti-poverty Network	E	159 Rakovski str.	Bulgaria-1000 Sofia	35.929.885.448	35.929.885.448	perspekt@tradel.net
DENMARK							
OHRGAARD Anne *	EAPN Denmark - Tolkekompaniet						
THOMSEN Per	EAPN Denmark - Brobygggerselskabet/ De Udstodte	E	Sofievej 120	DK- 9000 Aalborg	00 45 98 780559	00 45 98 11 76 18	perthomsen@city.dk
MELDGAARD Ole	EAPN Denmark - Kofoeds Skole	E	Nyrnberggade 1	DK-2300 Copenhagen	00 45 32 68 02 56	00 45 32 95 62 17	ole@koefoedsskole.dk
LANGVAD Jens #	EAPN Denmark	E	Ringkobingvej 26	DK-6800 Varde	00 45 75221423		langvad@get2net.dk
FINLAND							
KALLIO Mari #	Red Cross Finland	E	Rautatienkatu 17-19	Fin-33100 Tampere	00 35832355338	00 35832730900	mari.kallio@redcross.fi

LAINÉ HAIKIO Kaarina #	EAPN Fin. The Finnish Rheumatism Ass.	E	Iso Roobertinkatu 20-22 A	Fin-00120 Helsinki	358947615610	3589642296	kaarina.laine-haikio@reumaliitto.fi
SARKELA Riitta	EAPN Fin - Finnish Fed for Social Welfare & Health	E	Kotkankatu 9	Fin-00510 Helsinki	3.585.063.663	358 9 738123	riitta.sarkela@stkl.fi
VALE Veijo #	EAPN Fin - The network 2000 Tampere	E	Ruovedenkatu 20	Fin-33720 Tampere	00 358405625490		veijo.vale@tyonpolut.net
FRANCE							
BOULTE Patrick #	EAPN France	F	49 rue de Richelieu	F-75001 Paris	33140159239	33140159239	pkboulte@club-internet.fr
BULTEZ Jean-Pierre	EAPN France - Les Petits Frères des Pauvres	F	33 Avenue Parmentier	F-75011 Paris	333.149.231.300	33147009466	jeanpierre.bultez@petitsfreres.asso.fr
DECARNIN Jean-Marie #	EAPN France- URIOPSS Nord-Pas de Calais	F	34 rue Patou	F-59800 Lille	33.320.128.343	33320128369	jm.decarnin@uriopss-npdc.asso.fr
ELSHOLTZ Georges #	EAPN France - Collectif Solidarité Paris	F	20 rue Santerre	F-75012 Paris	33140253410	33140253438	georges.elsholtz@casp.asso.fr
DUMONT Céline #	EAPN France - CLARA	F	60 rue vieille du temple	F-75004 Paris	33681330699		celdumon@noos.fr
GUIDICELLI Marie #	EAPN France - Armée du Salut	F	60 rue des Frères Flavien	F-75976 Paris Cedex 20	33.143.622.550	33143622556	mguidicelli@armeedusalut.fr
RAIMBAULT Maud #	EAPN France - COORACE	F	17 rue Froment	F-75011 Paris	33149237050	33148056798	maud.raimbault@coorace.org
HILAIRE Marie Magdeleine	EAPN France - Vacances Ouvertes	F	1 rue de Metz	F-75010 Paris	33 1 56039292	33 1 42471191	mmhilaire@vacances-ouvertes.asso.fr
GERMANY							
MORHARD Anita	EAPN Germany -	F	Siebenbürgenst.23	D-53119 Bonn	49 228 9669757	49 228 6685209	mor@awobu.awo.org
MOHR Manfred	EAPN Germany - GRC-Headquarters	E	Carstennstr. 58	D-12205 Berlin	493085404266	+493085404465	mohrm@drk.de
SCHRÖTER Jens E.	EAPN Germany - BAG - SHI e.v	E	Kastanienstr 63	D-28215 Bremen	4921395250	49421384239	
ZIEGLER Frank #	EAPN Germany /EURODIACONIA	E	Reichlusterer Weg	D-14195 Berlin	493083001353	493083001222	ziegler@diakonie.de
ÖNER Özgür	EAPN Germany - Deutscher Paritätischer Wohlfahrtsverband	E	159 rue Belliard	B-1040 Bruxelles	32 2 2381000	32 2 2381009	eu.bruessel@paritaet.org
BIEHN Erika	EAPN Germany / BAG Sozialhilfeinitiativen e.V.	E	Cappeltor 12	D. 59555 Lippstadt	49.294.178.930		erika@bag-shi.de
LODDE Rolf*	EAPN Germany						
KORADIN Heidemarie	EAPN Germany-bag Soziale Brennpunkte	E	Kastelstrasse 20	D-65183 Wiesbaden	+49 6112047427	+496117247235	hkoradin@gmx.de
GREECE							
KOVAIOU Persefone	EAPN Greece - Christian Solidarity	E	Lekka 12	GR-10562 Athens	30 210331414730		eapngr@otenet.gr
MARINAKOU Maria	EAPN Greece	E	Lekka 13	GR-10562 Athens	31 210331414730	302102825053	eapngr@otenet.gr
PAPAMAKARIOU Eugenia	EAPN Greece - Greek Committee of International Democratic	E	Themistokleous 27	GR-10677 Athens	30103813052	30103831603	eedda@otenet.gr
KALAVANOU Artemis *		E					kalavanou@synigoros.gr
TZAVARA Maria #	EAPN Greece	E	Lekka 12	GR-10562 Athens	30 210331414730		eapngr@otenet.gr
HUNGARY							

MARTON Izabella #	Alliance of Social Professionals	E	Liliom U.8	Hungary-1094 Budapest	36 1 2162866	3612162867	marton.iza@3sz.hu
DANDE Istvan #	Hungarian Anti Poverty network/STRRC	E	45 Zsolnay str.	Hungary-7630 Pecs	36 72514100	36 72514101	civil@ddrfk.hu
BUJDOSO Judith #	Alliance of Social Professionals	E	Liliom U.8	Hungary-1094 Budapest	36 1 2162866	3612162867	3sz@interware.hu
IRELAND							
DEATON Margaret #	Tallaght Centre for the Unemployed	E	St Dominiks hall, Main street, Tallaght	Irl-Dublin 24	353 1 4621075	353 14526094	tcu@iol.ie
BURKE Patrick	EAPN Ireland - Threshold	E	Sholey batter	Irl-Dublin 7	353 16786310	353 1 6772407	patrickburke@treshold.ie
GALLAGHER Joe	EAPN Ireland	E	5 Gardiner row	Irl-Dublin 1	353 1 8745737	353 1 8781289	eapn@iol.ie
BYRNE Frances #	One Parent Exchange & Network	E	Unit 17 Greendale Shopping centre-	Irl-Dublin 5	353 1 8320264	353 1 8320737	fbyrne@oneparent.ie
KIERNAN Karen #	One Family	E	2 Lc Penbrooke Street	Irl-Dublin 24	353 1 6629212	353 16629096	kkirnan@onefamily.ie
LYNCH Kay #	Northside Community Law Centre	E	8 Foxfield Road Rhany	Irl-Dublin 5	353 18315888		emile@iolfree.ie
ITALY							
TEODOSI Nicoletta	EAPN Italy - CILAP	F	Via Vittorio 2	It-00185 Roma	39 06 44 70 22 99	3906 45438049	cilap@romacivica.net
CRUCIOLI Massimo	EAPN Italy - Communita Capodarco di Roma Onlus	F	Via Lungro 8	It-00178 Roma	39 06 71280080	39 0645438049	massimo.crucioli@capodarco.it
TELESCA Vito	EAPN Italy - Associazione IRFEDI	F	Via Scafarelli 10	It-85100 Potenza	390971410370	39097123375	irfedi@tin.it
SAPIO Giuseppe	EAPN Italy - Centro Studi Erasmo	E	Via Giovanni Bovio 104	It-70123 Bari	39 3471339986		giuseppesapio@libero.it
D'OTTAVI Anna Maria	EAPN Italy - Istiss	F	Via di Villa Pamphili 84	It-00152 Roma	39 06 67664336	39 06 5897179	istiss@tiscali.it
ALUISI Paola	EAPN Italy - CILAP	E	Via b. Varschi 4	It-00179 Roma	3906 78349477		paolaalu@hotmail.com
STOCKEL Ingo	EAPN Italy/Cooperativa Sociale PARSEC	E	Viale Jonio 331	It-00141 Roma	39 06 86209991	39068611067	ingo.stockel@tiscali.it
CANFORA Carla	EAPN Italy - Onlus Maestri di Strada	E	Via Campeгна 85	it-80125 Napoli	390812393310	390817676444	canfcarla@hotmail.com
LUXEMBOURG							
MANDERSCHIED Karin #	EAPN Luxembourg	F	7 rue Dr Th Urbain	Lu-25893 Hesperange	352.368.685	352.494.907	karin.manderscheid@iqss.etat.lu
HENNINGER Bernd #	EAPN Luxembourg	F	6 ancienne Côte d'Eich	Lu-1459 Luxembourg	35244788329	352459245	bernd.heininger@co-labor.coop
NETHERLANDS							
BOTHMER Jo	EAPN Netherlands - Stichting Beh.	E	Paduaweg 11	NL-3734GH den Dolder	31.302.622.233	31.302.622.065	info@eapn.nl
ANSEM Quinta	EAPN Netherlands/Samenwerkingsverband Mensen Zonder Betaald	E	Paduaweg 11	NL-3734GH den Dolder	31.302.622.233	31.302.622.065	ganssem@smzbnl.nl
BEEN Dorus	EAPN Netherlands	E	Opaalstraat 3	NL-9743 Groningen	31.505.735.786		katharsis@home.nl
SMEEKES Alida	EAPN Netherlands	E	Ingelandenstraat 823	NL-1382CS Weesp	31294416107	31294416107	salida@zonnet.nl
POLAND							

SADOWSKA Barbara *							
WRZESIEWSKA Anna	Open Door Association	E	Targowa 82	PI-03448 Warsaw	48226198501	48226188696	stowarzyszenie@otwartedrzwi.pl
PORTUGAL							
JARDIM MOREIRA Agostinho	EAPN Portugal	F	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420800	351225403250	geral@reapn.org
MOREIRA Avides	EAPN Portugal	F	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420800	351225403250	geral@reapn.org
PINHEIRO Fernando	EAPN Portugal	F	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420800	351225403250	geral@reapn.org
MACEDO Palmira	EAPN Portugal	F	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420800	351225403250	geral@reapn.org
BRAGA DA CRUZ Ana	EAPN Portugal	E	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420800	351225403250	geral@reapn.org
AIRES Sergio	EAPN Portugal	E	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420809	351225403250	sergio.aires@reapn.org
SPAIN							
RENES Victor #	EAPN Spain	E					
GARCIA Dolores	EAPN Spain / Andalucia	E	Virgen del Patrocinio, 2	E-41010 Sevilla	34954337197	34954337197	redandaluza@wanadoo.es
FERNANDEZ de MENDOLIA Ander #	EAPN Spain	E					
GONZALVEZ Soledad #	EAPN Spain	E					
MORALES Francisco	EAPN Spain / Canarias	F	C/ Juan de Quesada 21	E-35001 Las Palmas de Gran Canaria	34928332626	34928331484	eapn-canarias@osdad.org
SOLER Marta	EAPN Spain	E	Arquitecto Bennisar 73	E-07004 Palma de Mallorca	34971295000	34971752689	masosa@cruzroja.es
SUSIAS RODADO Carlos	EAPN Spain /CLM	F	C/ Santa Leocadia nº5 1ºB	E-45001 Toledo	34666455271	34925257921	eapn.clm.carlos@eapn.e.telefonica.net
NUÑO Jorge #	EAPN Spain /CLM	E	C/ Santa Leocadia nº5 1ºB	E-45001 Toledo	34666455271	34925257921	eapn.esp@eapn.e.telefonica.net
U.K.							
MOMODU Victor #	EAPN England / Islington CAB	E	86 Durham Road 86	UK-N7 7DU London	442075617457	442075617475	victor@islingtoncab.org.uk
PHILLIPS RAY	EAPN England	E	c/o LVSTC The print House, 18 Ashwin Str.	UK-E83DL London	442072494441	442079234280	rayp@lvstc.org.uk
BURNETT Lynn #	EAPN Scotland/ the poverty Alliance	E	162 Buchanan street	UK-G1 2LL Glasgow	441.413.530.440	441.413.530.686	lynn.burnett@povertyalliance.org
HEANEY Andrea #	NIAPN	E	58 Howard St. Belfast floor 3	UK-BT1 Belfast Northern Ireland	442890877777	442890877799	andrea.heaney@nea.org.uk
KELLY Peter	EAPN Scotland/ the poverty Alliance	E	162 Buchanan street	UK-G1 2LL Glasgow	441.413.530.440	441.413.530.686	peter.kelly@povertyalliance.org
Mc ELHERRON Lisa #	NIAPN	E	58 Howard St. Belfast floor 3	UK-BT1 Belfast Northern Ireland	442890877777	442890877799	lisa.mcelherron@nicva.org
SWEDEN							
LONEGREN Philip	EAPN Sweden / ENU	E	Lindhagensgatan 59	SW-11243 Stockholm	00 4686189273		philip.lonegren@chello.se

WALLBOM Sonja #	EAPN Sweden	E	RFHL Lagerlöfsgatan 8	Sw-11260 Stockholm	46854556060		sonja.wallbom@rfhl.se
HAGGREN Gunvi #	EAPN Sweden /Verdandi	E	Slakthusgatan 9	SW-12162 Stockholm	4686422880	4686422820	gunvi.haggren@verdandi.nu
FORSBERG Kaj #	EAPN Sweden /Verdandi	E	Slakthusgatan 9	SW-12162 Stockholm	4686422880	4686422820	skv.kai@home.se
EUROPEAN ORGANISATIONS DELEGATES							
RENE-BAZIN Bruno	BABELEA	F	251 rue du Faubourg Saint-Martin	F-75010 Paris	33153265250	33153265251	babelea@wanadoo.fr
CUCHET Myriam *	AIC						
ASKJEM Solveig	ICSW	E	Svensenga 13	Norway-0882 Oslo	4722233581	4723264944	saskjem@start.no
POISSON Franck	Fédération européenne des banques alimentaires	F	53 avenue du Général- Leclerc	F-92340 Bourg- La-Reine	33 1 45360545	33 1 45360552	feba@eurofoodbank.org
RERREN Marina #	VIDES International	E	via Gregorio VII 133	It-00165 Rome	39 6 39379861	39 6632001	marina.rerren@tijd.com
LARSSON Goran	Salvation Army	E	Sankt Eriksgatan 30,4 Tr.	Sw-11239 Stockholm	46 703272220		larsson.goran@chello.se
VOLK Marion	ENOW	E	Schiebroekselaan 50	NL-3037 RP Rotterdam	31104678153	31104678153	mhvolk@bart.nl
CZMYR Agnieszka #	ATD Fourth World	E	avenue Victor Jacob 12	B-1040 Brussels	3226479900	3226407384	atd.europe@tiscali.be
SPINNEWIJN Freek	FEANTSA	E	Chaussée de Louvain	B-1210 Brussels	3225386669		freek.spinnewijn@feantsa.org
THORPE Edward	AGE	E	111 rue Froissart	B-1040 Brussels	32 2 2801470	32 2 2801522	edward.thorpe@age-platform.be
HAMPTON Colin	ENU	E	c/o DUWC 54 Saltergate	UK-S401JR Chesterfield	441246231441	441246231441	DUWC.shucan@athena.shu.ac.uk
ADORNA Daniela *	Red Cross/EU Office						
WILLIAMS Anne	Eurochild	E	53 rue de la Concorde	B-1050 Bruxelles	3225117083	3225117298	secretarygeneral@eurochild.org
GARABEDIAN Florence #	IFS Europe	E	13 Guthrie street	UK-EH1 1JG	44 1312254061	44 1312253291	florence@ifseurope.org.uk
DEVELOPMENT OFFICERS							
ARAUJO Sandra	EAPN Portugal	E	rua Costa Cabral 2368	P-4200-218 Porto	351225420800	351225403250	sandra.araujo@reapn.org
TIIPPANA Pirjo	EAPN Fin - Finnish Fed for Social Welfare & Health	E	Kotkankatu 9	Fin-00530 Helsinki	358.977.472.211	358 9 738123	pirjo.tiippana@stkl.fi
LOZANO Ana	EAPN Spain	E					
SCHLEIMER Alfred	NAK Allemagne	F	Deutscher Caritasverband Karlstr.40	D-79104 Freiburg	49.761.200.385	49.761.200.733	alfred.schleimer@caritas.de
GONDAL Humera	EAPN England	E	c/o LVSTC The print House, 18 Ashwin Str.	UK-E83DL London	442072494441	442079234280	humera@lvstc.org.uk
CARTY Brian	EAPN Ireland	E	Gardiner row 5	IRL-Dublin 1	35318745737	353 1 8781289	eapn@iol.ie

HOURSCHT Carlo in place of Klaus Schneider	EAPN Luxembourg	F	60 rue des Romains	L-2444 Luxembourg	352 408208-2	352 408204	wunnen@pt.lu
SMEEKES Anuschka	EAPN Netherland	E	Sportparklaan 41	NL-1382RW Weesp	31294415996		anuschka_smeekes@yahoo.com.uk
CESARINI SFORZA Letizia	EAPN Italy - CILAP	E	Piazza Vittorio 2	It-00185 Roma	39 06 44 70 22 99	39 06 45437075	cilap@romacivica.net
FRANSEN Kathleen*	EAPN Belgium - Réseau Flamand						katleen.fransen@vlaams-netwerk-armoede.org
BIERLING WAGNER Eugen	EAPN Austria/ Die Armutskonferenz	E	Gumpendorferstr. 83	A-1060 Wien	436765442646	431402694419	eugen.bierling-wagner@armutskonferenz.at
OBSERVERS							
CYPRUS							
Ninetta Kazantzis *							nineta@cytanet.com.cy
CZECH REPUBLIC							
SCHWARZ Karel	EAPN CR/SKOK	F	Evangelická akademie, Hrusicka 2537/7 Praha 4-Sporilov	CZ-14100 Praha	420 602616632	420318591406	schwarz_karel@seznam.cz
CERNA Milena	EAPN CR	E	VDV-Senovazne Nam .2	CZ-11121 Praha	420224216883	420224217082	vdv@telecom.cz
ESTONIA							
TEDER Pille	Tallin Children Support Centre	E	Asula 11	1131 Tallin	372 6556970	372 6556971	pille.teder@lastetugi.ee
LATVIA							
STRAUTINA Liga	Sauka Community Centre	E	P.N. Lone Saukas Pagasts	LV-5224 Jekabpils Rajons	3716361460	3715244242	liqa.stautina@jekabpils-rop.lv
OSE Mara	Sauka Community Centre	E	P.N. Lone Saukas Pagasts	LV-5224 Jekabpils Rajons	3716361460	3715244242	mara.ose@inbox.lv
LITHUANIA							
ARBACIAUSKIENE Nijole	Network Gabija	F	ausros vartu str. 12	Lt-01129 Vilnius	37037342495	37037340027	vbcentras@takas.lt
KEVELAITIENE Agne	Network Gabija	E	ausros vartu str. 12	Lt-01129 Vilnius	37037342495		agne.seselgyte@mail.lt
MALTA							
KENELY Godfrey	EAPN Malta	E	33 Canon Road Office	Malta-hamrun	+35679272560		info@eapnmalta.org
NORWAY							
WESTERHEIM Dag	The Welfare Alliance	E	Co/ Leiv Morkved Norderhovsgata 5	Norway-0654 OSLO	47638101		daq@velferdsalliansen.no
KAI-RUNE Myhrer	Church City mission Oslo	E	Storgt 36	Norway-0182 OSLO	47 23422340	47 34422341	Kay.rune.myhrer@skbo.no
ROMANIA							

STANCIU Filip	AAISES	F	16A Gheorghe Pop De Basesti	Ro-021367 Bucharest	40212531394	40212531394	raluca.stroie@flash.ro
POPESCU Ilie	AAISES	F	16A Gheorghe Pop De Basesti	Ro-021367 Bucharest	40212531394	40212531394	raluca.stroie@flash.ro
SLOVAKIA							
TORDOVA Sandra	NGO against the stream	E	Karpatska 10	SR-08101 Bratisava	421252625962	421252625962	ninkabenova@yahoo.co.uk
BENOVA Nina	NGO against the stream	E	Karpatska 10	SR-08101 Bratisava	421252625962	421252625962	ninkabenova@yahoo.co.uk
SLOVENIA							
SELISNIK Irene *							selisnik2@siol.net
IRELAND							
HANAN Robin	EAPN Ireland	E	5 Gardiner row	Irl-Dublin 1	353 1 8745737	353 1 8781289	eapn@iol.ie
MCMAHON Alex	EAPN Ireland	E	5 Gardiner row	Irl-Dublin 1	353 1 8745737	353 1 8781289	eapn@iol.ie
EOS							
GOSME Liz	FEANTSA	E	Chaussée de Louvain	B-1210 Brussels	3225386669		liz.gosme@feantsa.org
INVITED GUESTS & SPEAKERS							
NOEL Alain	Department of Political Science at the University of Montreal	E					alain.noel@umontreal.ca
SILVA Armindo	European Commission	E		B-Bruxelles	32 2960231	32 299 05 09	armindo.silva@cec.eu.int
LAMBERT Jean	European Parliament/ London greenn party MEP	E	Rue Wiertz 60	B-1047 Bruxelles	32 2 2847507		jelambert@europarl.eu.int
DE GUES Aart Jan	Minister of Social Affairs and Employment, Netherlands	E					
WALLAGE Jacq	Mayor of Groningen, Netherlands	E					
Invited Dutch network							
BRULS H.	MP						
BAKKER B.	MP						
DOUMA C.	MP						
SECRETARIAT							
FARRELL Fintan	EAPN	E	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	fintan.farrell@eapn.skynet.be
BRANDELLERO Patrizia	EAPN	E	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	p.brandellero@eapn.skynet.be
FOREST Vincent	EAPN	E	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	vincent.forest@eapn.skynet.be

FONSECA Clara	EAPN	F	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	clara.fonseca@eapn.skynet.be
NOLMANS Cynthia	EAPN	F	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	cynthia.nolmans@eapn.skynet.be
LEMMENS Philippe	EAPN	E	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	philippe.lemmens@eapn.skynet.be
CHAMPEIX Claire	EAPN	E	rue du Congrès 37-41 bte2	B-1000 Bruxelles	32 2 2304455	32 2 2309733	claire.champeix@eapn.skynet.be
INTERPRETERS							
FEDERICO Serge		E/F					
ERVYN Olivier		E/F					
CLAEYS Isabelle		E/F					
ROLAND Mélanie		E/F					
DELADRIER Patrice		E/F					
IMHAUSER Françoise		E/F					
DELOOF Johan		E/F					
DERIJKE Siddharta		E/F					
Techniciens MICROSON							
MOYES Ivo							
VANDEVELDE Manu							
VANVYVE Cédric							